

**SwissLife**

**Santé Particuliers 2019**

Exemples de remboursements  
par formule

# Sommaire

---

Formule 1

Formule 2

Formule 3

Formule 4

Formule 5

Formule 6

Formule 7

Formule 8

Formule 9

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> en clinique pour une <b>opération chirurgicale de la cataracte</b> .	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (100% BRSS)	<b>Reste à charge</b> <b>83,3 €</b>
	<b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	24,00 €	Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> pour une <b>appendicectomie</b> , par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (100% BRSS)	<b>Reste à charge</b> <b>62,11 €</b>
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	37,58 €	Prix moyen national de l'acte.
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> en clinique pour une <b>opération chirurgicale de la cataracte</b> .	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (100% BRSS)	<b>Reste à charge</b> <b>159,3 €</b>
	<b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	24,00 €	Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> pour une <b>appendicectomie</b> , par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (100% BRSS)	<b>Reste à charge</b> <b>62,11 €</b>
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	37,58 €	Prix moyen national de l'acte.
Autres frais	<b>Chambre Particulière</b> pour une hospitalisation de 3 jours		Swiss Life (forfait 0€/j)	<b>Reste à charge</b> <b>270 €</b>
<b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €	0 €	0 €	Prix moyen donné pour une période de 3 jours.	

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (100% BRSS) 8,68 €	

Tarif conventionnel.

Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> 431,2 €
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (100% BRSS) 32,25 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> 334,84 €
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 6,10 €	Swiss Life (100% BRSS) 4,06 €	

Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (100% BRSS) 7,50 €	

Tarif conventionnel.

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (100% BRSS) 9,00 €	

Tarif conventionnel.

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> 15 € participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (100% BRSS) 9,00 €	

Prix moyen national de l'acte.

NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> 34 € participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (100% BRSS) 6,90 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> 1176 €
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (100% BRSS) 120,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<p><b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b></p>
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <p>Sécurité sociale (100% BRSS moins 24€ de participation forfaitaire) : 247,70 €</p> <p>Swiss Life (100% BRSS) : 24,00 €</p> <p><b>Reste à charge : 83,3 €</b></p> <p><small>Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</small></p>
NON OPTAM / OPTAM-CO	<p><b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b></p>
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <p>Sécurité sociale (80% BRSS) : 150,31 €</p> <p>Swiss Life (100% BRSS) : 37,58 €</p> <p><b>Reste à charge : 62,11 €</b></p> <p><small>Prix moyen national de l'acte.</small></p>
NON OPTAM / OPTAM-CO	<p><b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b></p>
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <p>Sécurité sociale (100% BRSS moins 24€ de participation forfaitaire) : 247,70 €</p> <p>Swiss Life (100% BRSS) : 24,00 €</p> <p><b>Reste à charge : 159,3 €</b></p> <p><small>Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</small></p>
Autres frais	<p><b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b></p>
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <p>Sécurité sociale (80% BRSS) : 150,31 €</p> <p>Swiss Life (100% BRSS) : 37,58 €</p> <p><b>Reste à charge : 62,11 €</b></p> <p><small>Prix moyen national de l'acte.</small></p>
Autres frais	<p><b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b></p>
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p> <p>Swiss Life (forfait 40€/j) : 120,00 €</p> <p><b>Reste à charge : 150 €</b></p> <p><small>Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</small></p>

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> <b>0 €</b> <i>Tarif conventionnel.</i>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> <i>BRSS : 28,92 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,24 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 8,68 €	
Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> <b>431,2 €</b> <i>Prix moyen national de l'acte.</i>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> <i>BRSS : 107,50 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 75,25 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 32,25 €	

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> <b>288,9 €</b> <i>Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.</i>
	<b>Dépense : 345 €</b> <i>BRSS : 10,16 €</i>	<i>Sécurité sociale (60% BRSS)</i> 6,10 €	<i>Swiss Life (forfait 50€)</i> 50,00 €	

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire <i>Tarif conventionnel.</i>
	<b>Dépense : 25 €</b> <i>BRSS : 25 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 16,50 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 7,50 €	
	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire <i>Tarif conventionnel.</i>
	<b>Dépense : 30 €</b> <i>BRSS : 30 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,00 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 9,00 €	
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>15 €</b> participation forfaitaire comprise <i>Prix moyen national de l'acte.</i>
	<b>Dépense : 44 €</b> <i>BRSS : 30 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,00 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 9,00 €	
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>34 €</b> participation forfaitaire comprise <i>Prix moyen national de l'acte.</i>
	<b>Dépense : 56 €</b> <i>BRSS : 23 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 15,10 €	<i>Swiss Life (100% BRSS)</i> 6,90 €	

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1126 €</b> <i>Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.</i>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> <i>BRSS : 300 €</i>	<i>Sécurité sociale (60% BRSS)</i> 180,00 €	<i>Swiss Life (100% BRSS + forfait 50€)</i> 170,00 €	

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>					
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; border: none;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;">Swiss Life (125% BRSS)</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;"><b>Reste à charge</b> 15,38 €</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: right;">247,70 €</td> <td style="border: none; text-align: right;">91,93 €</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (125% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 15,38 €	247,70 €	91,93 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (125% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 15,38 €				
247,70 €	91,93 €					
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>					
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; border: none;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;">Swiss Life (125% BRSS)</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;"><b>Reste à charge</b> 15,14 €</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: right;">150,31 €</td> <td style="border: none; text-align: right;">84,55 €</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (125% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 15,14 €	150,31 €	84,55 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (125% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 15,14 €				
150,31 €	84,55 €					
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>					
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; border: none;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;">Swiss Life (105% BRSS)</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;"><b>Reste à charge</b> 145,72 €</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: right;">247,70 €</td> <td style="border: none; text-align: right;">37,59 €</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (105% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 145,72 €	247,70 €	37,59 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (105% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 145,72 €				
247,70 €	37,59 €					
Autres frais	<b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b>					
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; border: none;"></td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;">Swiss Life (forfait 45€/j)</td> <td style="width: 20%; border: none; text-align: right;"><b>Reste à charge</b> 135 €</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: right;">135,00 €</td> <td style="border: none;"></td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</p>		Swiss Life (forfait 45€/j)	<b>Reste à charge</b> 135 €	135,00 €	
	Swiss Life (forfait 45€/j)	<b>Reste à charge</b> 135 €				
135,00 €						

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> <b>0 €</b>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (125% BRSS) 8,68 €	

Tarif conventionnel.

Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> <b>404,33 €</b>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (125% BRSS) 59,13 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> <b>238,9 €</b>
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 6,10 €	Swiss Life (forfait 100€) 100,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (125% BRSS) 7,50 €	

Tarif conventionnel.

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (125% BRSS) 9,00 €	

Tarif conventionnel.

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>7,5 €</b> participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (125% BRSS) 16,50 €	

Prix moyen national de l'acte.

NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>32,85 €</b> participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (105% BRSS) 8,05 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1001 €</b>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (125% BRSS + forfait 100€) 295,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.



### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> en clinique pour une <b>opération chirurgicale de la cataracte</b> .	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (150% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	107,30 €	
	Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).			
OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> pour une <b>appendicectomie</b> , par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (150% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	99,69 €	
	Prix moyen national de l'acte.			
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> en clinique pour une <b>opération chirurgicale de la cataracte</b> .	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (130% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 77,79 €
	<b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	105,51 €	
	Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).			
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du <b>chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b> pour une <b>appendicectomie</b> , par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (130% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 5,74 €
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	93,95 €	
	Prix moyen national de l'acte.			
Autres frais	<b>Chambre Particulière</b> pour une hospitalisation de 3 jours	Swiss Life (forfait 50€/j)		<b>Reste à charge</b> 120 €
	<b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €	150,00 €		
	Prix moyen donné pour une période de 3 jours.			

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (150% BRSS) 8,68 €	

Tarif conventionnel.

Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> 377,45 €
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (150% BRSS) 86,00 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> 208,9 €
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 6,10 €	Swiss Life (forfait 130€) 130,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (150% BRSS) 7,50 €	

Tarif conventionnel.

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (150% BRSS) 9,00 €	

Tarif conventionnel.

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (150% BRSS) 23,00 €	

Prix moyen national de l'acte.

NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> 27,1 € participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (130% BRSS) 13,80 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> 876 €
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (150% BRSS + forfait 150€) 420,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (175% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	107,30 €	
<i>Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</i>				
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (175% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	99,69 €	
<i>Prix moyen national de l'acte.</i>				
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (155% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 9,87 €
	<b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €	247,70 €	173,44 €	
<i>Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</i>				
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (155% BRSS)	<b>Reste à charge</b> 0 €
	<b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €	150,31 €	99,69 €	
<i>Prix moyen national de l'acte.</i>				
Autres frais	<b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b>	Swiss Life (forfait 55€/j)		<b>Reste à charge</b> 105 €
	<b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €	165,00 €		
<i>Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</i>				

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> <b>0 €</b>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (175% BRSS) 8,68 €	

Tarif conventionnel.

Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> <b>350,58 €</b>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (175% BRSS) 112,88 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> <b>163,9 €</b>
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 6,10 €	Swiss Life (forfait 175€) 175,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (175% BRSS) 7,50 €	

Tarif conventionnel.

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (175% BRSS) 9,00 €	

Tarif conventionnel.

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (175% BRSS) 23,00 €	

Prix moyen national de l'acte.

NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>21,35 €</b> participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (155% BRSS) 19,55 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> <b>751 €</b>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (175% BRSS + forfait 200€) 545,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires** : part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur** : partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€)** : participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale** : somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (200% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">107,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)			
247,70 €	107,30 €			
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (200% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">99,69 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (200% BRSS)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (200% BRSS)			
150,31 €	99,69 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (180% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">183,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (180% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (180% BRSS)			
247,70 €	183,30 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (180% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">99,69 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (180% BRSS)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (180% BRSS)			
150,31 €	99,69 €			
Autres frais	<b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b>			
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (forfait 65€/j)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">195,00 €</td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 75 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</p>		Swiss Life (forfait 65€/j)	195,00 €
	Swiss Life (forfait 65€/j)			
195,00 €				

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> <b>0 €</b>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> <i>BRSS : 28,92 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,24 €	<i>Swiss Life (200% BRSS)</i> 8,68 €	
Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> <b>323,7 €</b>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> <i>BRSS : 107,50 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 75,25 €	<i>Swiss Life (200% BRSS)</i> 139,75 €	

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> <b>118,9 €</b>
	<b>Dépense : 345 €</b> <i>BRSS : 10,16 €</i>	<i>Sécurité sociale (60% BRSS)</i> 0,00 €	<i>Swiss Life (forfait 220€)</i> 220,00 €	

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> <i>BRSS : 25 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 16,50 €	<i>Swiss Life (200% BRSS)</i> 7,50 €	
	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> <i>BRSS : 30 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,00 €	<i>Swiss Life (200% BRSS)</i> 9,00 €	
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 44 €</b> <i>BRSS : 30 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 20,00 €	<i>Swiss Life (200% BRSS)</i> 23,00 €	
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>15,6 €</b> participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> <i>BRSS : 23 €</i>	<i>Sécurité sociale (70% BRSS)</i> 15,10 €	<i>Swiss Life (180% BRSS)</i> 25,30 €	

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> <b>626 €</b>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> <i>BRSS : 300 €</i>	<i>Sécurité sociale (60% BRSS)</i> 180,00 €	<i>Swiss Life (200% BRSS + forfait 250€)</i> 670,00 €	

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires :** part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur :** partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€) :** participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale :** somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (250% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">107,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (250% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (250% BRSS)			
247,70 €	107,30 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (250% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">99,69 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (250% BRSS)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (250% BRSS)			
150,31 €	99,69 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (200% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">183,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)			
247,70 €	183,30 €			
Autres frais	<b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b>			
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (forfait 80€/j)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">240,00 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 30 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (forfait 80€/j)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (forfait 80€/j)			
150,31 €	240,00 €			

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>			<b>Reste à charge</b> <b>0 €</b>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (250% BRSS) 8,68 €	

Tarif conventionnel.

Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>			<b>Reste à charge</b> <b>269,95 €</b>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (250% BRSS) 193,50 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipment	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>			<b>Reste à charge</b> <b>68,9 €</b>
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 6,10 €	Swiss Life (forfait 270€) 270,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (250% BRSS) 7,50 €	

Tarif conventionnel.

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (250% BRSS) 9,00 €	

Tarif conventionnel.

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>1 €</b> participation forfaitaire
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (250% BRSS) 23,00 €	

Prix moyen national de l'acte.

NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>			<b>Reste à charge</b> <b>11 €</b> participation forfaitaire comprise
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (200% BRSS) 29,90 €	

Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

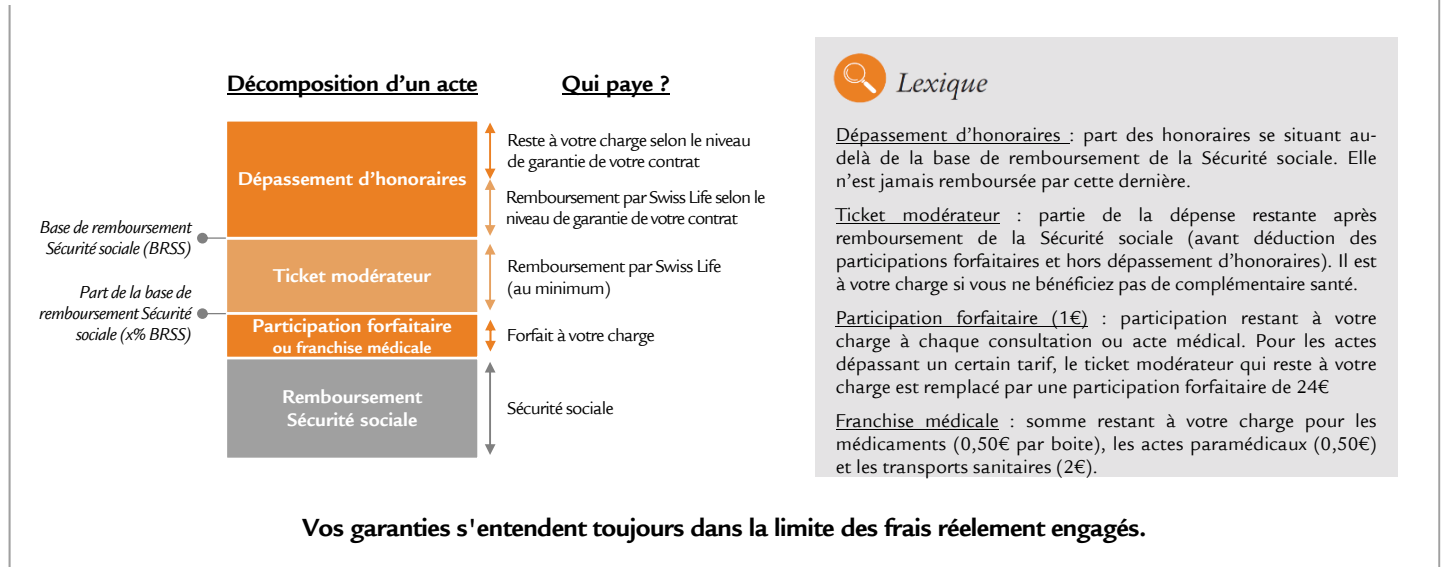
Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>			<b>Reste à charge</b> <b>426 €</b>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (250% BRSS + forfait 300€) 870,00 €	

Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.



### Comprendre vos remboursements frais de santé



#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.			
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p>	<p>Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</p> <p>247,70 €</p>	<p>Swiss Life (300% BRSS)</p> <p>107,30 €</p>	<p><b>Reste à charge</b> 0 €</p>
Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'œil).				
OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p>	<p>Sécurité sociale (80% BRSS)</p> <p>150,31 €</p>	<p>Swiss Life (300% BRSS)</p> <p>99,69 €</p>	<p><b>Reste à charge</b> 0 €</p>
Prix moyen national de l'acte.				
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.			
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p>	<p>Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</p> <p>247,70 €</p>	<p>Swiss Life (200% BRSS)</p> <p>183,30 €</p>	<p><b>Reste à charge</b> 0 €</p>
Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'œil).				
NON OPTAM / OPTAM-CO	Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p>	<p>Sécurité sociale (80% BRSS)</p> <p>150,31 €</p>	<p>Swiss Life (200% BRSS)</p> <p>99,69 €</p>	<p><b>Reste à charge</b> 0 €</p>
Prix moyen national de l'acte.				
Autres frais	<b>Chambre Particulière</b> pour une hospitalisation de 3 jours			
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p>	<p>Swiss Life (forfait 100€/j)</p> <p>270,00 €</p>		<p><b>Reste à charge</b> 0 €</p>
Prix moyen donné pour une période de 3 jours.				

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>				
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (350% BRSS) 8,68 €	<b>Reste à charge</b> 0 €	Tarif conventionnel.
Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>				
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (350% BRSS) 301,00 €	<b>Reste à charge</b> 162,45 €	Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>				
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 610 €	Swiss Life (forfait 350€) 338,90 €	<b>Reste à charge</b> 0 €	Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>				
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (300% BRSS) 7,50 €	<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire	Tarif conventionnel.
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>				
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (300% BRSS) 9,00 €	<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire	Tarif conventionnel.
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>				
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (300% BRSS) 23,00 €	<b>Reste à charge</b> 1 € participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte.
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>				
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (200% BRSS) 29,90 €	<b>Reste à charge</b> 11 € participation forfaitaire comprise	Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>				
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (300% BRSS + forfait 350€) 1 070,00 €	<b>Reste à charge</b> 226 €	Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.

### Comprendre vos remboursements frais de santé

**Décomposition d'un acte**

**Qui paye ?**

- Reste à votre charge selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life selon le niveau de garantie de votre contrat
- Remboursement par Swiss Life (au minimum)
- Forfait à votre charge
- Sécurité sociale

**Lexique**

**Dépassement d'honoraires :** part des honoraires se situant au-delà de la base de remboursement de la Sécurité sociale. Elle n'est jamais remboursée par cette dernière.

**Ticket modérateur :** partie de la dépense restante après remboursement de la Sécurité sociale (avant déduction des participations forfaitaires et hors dépassement d'honoraires). Il est à votre charge si vous ne bénéficiez pas de complémentaire santé.

**Participation forfaitaire (1€) :** participation restant à votre charge à chaque consultation ou acte médical. Pour les actes dépassant un certain tarif, le ticket modérateur qui reste à votre charge est remplacé par une participation forfaitaire de 24€

**Franchise médicale :** somme restant à votre charge pour les médicaments (0,50€ par boîte), les actes paramédicaux (0,50€) et les transports sanitaires (2€).

**Vos garanties s'entendent toujours dans la limite des frais réelement engagés.**

#### > Hospitalisation

OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 355 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (400% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">107,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (400% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (400% BRSS)			
247,70 €	107,30 €			
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (400% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">99,69 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (400% BRSS)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (400% BRSS)			
150,31 €	99,69 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte.</b>			
	<p><b>Dépense : 431 €</b> BRSS : 271,70 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (200% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">247,70 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">183,30 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: center;">Prix moyen national de l'acte pour un œil. Tarif moyen calculé sur la base du code BFGA004 (extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'oeil).</p>	Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)	247,70 €
Sécurité sociale (100% BRSS) moins 24€ de participation forfaitaire	Swiss Life (200% BRSS)			
247,70 €	183,30 €			
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une appendicectomie, par coelioscopie ou par laparotomie avec préparation par coelioscopie.</b>			
	<p><b>Dépense : 250 €</b> BRSS : 187,89 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; text-align: center;">Sécurité sociale (80% BRSS)</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (200% BRSS)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #a6a6a6;">150,31 €</td> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">99,69 €</td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen national de l'acte.</p>	Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (200% BRSS)	150,31 €
Sécurité sociale (80% BRSS)	Swiss Life (200% BRSS)			
150,31 €	99,69 €			
Autres frais	<b>Chambre Particulière pour une hospitalisation de 3 jours</b>			
	<p><b>Dépense : 270 €</b> BRSS : 0 €</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="width: 40%; text-align: center;">Swiss Life (forfait 135€/j)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; background-color: #e69d00;">270,00 €</td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: right; border: 1px dashed orange; padding: 5px; border-radius: 10px;"><b>Reste à charge 0 €</b></p> <p style="font-size: small; text-align: right;">Prix moyen donné pour une période de 3 jours.</p>		Swiss Life (forfait 135€/j)	270,00 €
	Swiss Life (forfait 135€/j)			
270,00 €				

### > Dentaire

Soins	<b>Détartrage</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 28,92 €</b> BRSS : 28,92 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,24 €	Swiss Life (500% BRSS) 8,68 €	0 €	Tarif conventionnel.
Prothèses	<b>Couronnes céramo-métalliques</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 538,70 €</b> BRSS : 107,50 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 75,25 €	Swiss Life (500% BRSS) 462,25 €	1,2 €	Prix moyen national de l'acte.

### > Optique

Equipement	<b>Equipement optique : monture + 2 verres unifocaux</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 345 €</b> BRSS : 10,16 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 610 €	Swiss Life (forfait 470€) 338,90 €	0 €	Prix moyen national de l'acte. Verres les plus fréquents (par les ≥ 18 ans) : 2259966 (verre blanc simple foyer, ≥ 18 ans, cylindre ≤ 4, sphère -6,00 à +6,00) avec Monture (pour les ≥ 18 ans) : 2223342.

### > Soins courants

Secteur 1	<b>Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 25 €</b> BRSS : 25 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 16,50 €	Swiss Life (400% BRSS) 7,50 €	1 € participation forfaitaire	Tarif conventionnel.
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 30 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (400% BRSS) 9,00 €	1 € participation forfaitaire	Tarif conventionnel.
OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 44 €</b> BRSS : 30 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 20,00 €	Swiss Life (400% BRSS) 23,00 €	1 € participation forfaitaire	Prix moyen national de l'acte.
NON OPTAM / OPTAM-CO	<b>Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 56 €</b> BRSS : 23 €	Sécurité sociale (70% BRSS) 15,10 €	Swiss Life (200% BRSS) 29,90 €	11 € participation forfaitaire comprise	Prix moyen national de l'acte.

### > Aides auditives

Classe 2	<b>Aide auditive de classe 2 par oreille</b>				<b>Reste à charge</b>
	<b>Dépense : 1 476 €</b> BRSS : 300 €	Sécurité sociale (60% BRSS) 180,00 €	Swiss Life (400% BRSS + forfait 430€) 1 296,00 €	0 €	Prix moyen national de l'acte. Dès 2021, conformément à la réglementation, les remboursements des équipements de classe 1 vous seront intégralement remboursés.

Pour découvrir l'ensemble des garanties et leur niveau de prise en charge, reportez vous au tableau de garanties du contrat.



